



Les contraintes qui inhibent le développement de la pêche continentale au Bénin

J. Badou, B. Agbandou, D. Houessou, F. thoto
Août 2018

Résumé

Malgré son importance socio-économique, la pêche continentale au Bénin reste confrontée à de nombreuses contraintes qui freinent son développement. Pour comprendre ces contraintes, une étude a été menée par ACED et a révélé que la pollution des eaux, la surpêche, les dysfonctionnements liés aux marchés, les vols, et le faible accès au crédit sont les principales contraintes vécues par les pêcheurs. Les interventions pourraient alors envisager des sensibilisations sur les causes anthropiques et les conséquences de la surpêche et de la pollution des eaux pour une prise de conscience des

pêcheurs afin de réduire ou lever ces contraintes et favoriser un développement durable du sous-secteur. Également, les autorités locales et nationales devraient travailler à l'amélioration des systèmes de gestion des eaux d'égout des villes, l'amélioration de l'efficacité de la police des pêches, le contrôle de l'utilisation d'engins ou de techniques de pêche prohibés et l'appui financier au sous-secteur sous forme de fonds de garantie auprès des banques et institutions de microfinance pour faciliter l'accès de cette catégorie d'acteurs socioprofessionnels au crédit.

Introduction

La pêche est un secteur clé du développement économique et social qui joue un rôle non négligeable dans l'économie des pays. Au Bénin, la pêche continentale fournit la plus grande partie de la production halieutique avec 75 % de la production nationale de poissons (Rurangwa, et al, 2014). Elle constitue également la source de protéines d'origine animale la plus importante du pays. Ce sous-secteur est confronté à plusieurs contraintes qui hypothèquent son exploitation durable et qui provoquent la perte des ressources halieutiques. Pour comprendre ce problème et y remédier une étude a été conduite par le Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) en collaboration avec le *Amsterdam Centre for World Food Studies* (ACWFS) auprès de 839 pêcheurs continentaux du Sud-Bénin. Elle a permis d'analyser les contraintes au développement de la pêche continentale et la formulation de solutions pour une gestion durable des ressources halieutiques et un développement de la pêche continentale. Cette note de politique présente les résultats de cette étude.

1 Pollution des eaux

Toute modification biologique, physique ou chimique de la qualité de l'eau qui a un effet nocif pour l'être vivant la consommant est appelée pollution des eaux (Lenntech, 2018). Selon Sonneveld et al. (2018), 64% des pêcheurs autour du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo au Bénin ont indiqué que la qualité de l'eau est une contrainte pour leurs activités de pêche. Les zones urbaines sont les principaux pollueurs mentionnés (53%), les bateaux représentent 7% et dans les 40% restants ont été mentionnés la pollution par la jacinthe d'eau (14%), un problème d'écoulement de l'eau dû à la fermeture de barrières (20%), la mauvaise qualité de l'eau (23 %), les inondations (11%) et la dégradation des acadja¹ (4%). Ces diverses formes de pollution ont des conséquences sur la faune et le flore marine. La construction des acadjas se fait au détriment des mangroves qui sont détruites et de la biodiversité car les objets (pneus et autres) immergés accélèrent la sédimentation et le comblement des eaux et leur capacité de bio-régulation.

2 Surpêche

La surpêche est la pêche excessive ou pêche destructive de la ressource pratiquée par l'homme sur certains poissons, crustacés ou mollusques. 77% des pêcheurs continentaux ont indiqué que la surpêche constitue une contrainte pour leurs activités. Pourtant, 88% ont indiqué que le contrôle n'était pas une option faisable. Pour 51%, la surpêche est pratiquée délibérément, 16 % trouve que la surpêche serait due à un manque de contrôle ou de supervision et 11% à l'ignorance (Sonneveld et al. 2018). Lorsque des espèces présentant une valeur commerciale sont surexploitées, d'autres espèces et habitats partageant le même écosystème sont touchés (Canada pêche et océan 2009). Ces excès mettent une pression accrue sur les stocks de poissons et ont également des répercussions sur la capacité des pêcheurs à vivre de la pêche et sur leur sécurité alimentaire.

3 Disfonctionnements liés au marché

Le marché a été également identifié comme une contrainte par les pêcheurs continentaux (29%). La principale raison mentionnée est la distance par 43 % des pêcheurs et, les bas prix en général par 22% et pendant la saison de pêche par 22%. Les relations non fiables avec les courtiers et les négociants n'ont été mentionnées que par 5% des pêcheurs. 26 % des pêcheurs pensent que les marchés fonctionneraient mieux s'il y avait plus de concurrence. Pour 14% il s'agirait d'améliorer l'accès aux marchés dans les villes ou en dehors des lacs. Les autorités gouvernementales devraient prendre la tête des réformes du marché selon 50% des pêcheurs, suivis par les conseils communautaires (31%) et les autorités locales (19%). Les pêcheurs ne voient aucun rôle pour eux-mêmes ou pour les organisations de pêcheurs dans l'amélioration du système de marché. Seulement 13% ont indiqué que la contrainte de disfonctionnement du marché d'écoulement est essentiellement basée sur la relation avec d'autres communautés. De meilleurs accords sur l'utilisation des ressources en eau pour 61% des pêcheurs et les négociations pour 35% d'entre eux ont été indiqués comme les meilleures mesures pour améliorer les relations.

¹ Technique de pêche traditionnelle qui consiste à implanter des substrats artificiels, amas de branchages plantés en eau peu profonde, dans lesquels le poisson se réfugie, se nourrit et se reproduit.

Encore, la communauté (58%), le gouvernement (35%) et les autorités locales (5%) devraient prendre l'initiative pour améliorer les relations avec les autres communautés (Sonneveld et al., 2018).

4 Vols

64% des pêcheurs ont indiqué que le vol représente une contrainte pour leurs activités de pêche (Sonneveld et al., 2018). Les principaux articles volés sont les pirogues, les filets et le poisson. Dans 23% des cas seulement, le voleur a été arrêté, dans la plupart des cas, par la victime elle-même, parfois par des membres de la communauté mais rarement par la police (1%). Dans 43% des cas, le vol a provoqué un conflit avec d'autres communautés, qui a été réglé dans 81% des cas soit par médiation, soit par compensation.

5 Faible accès au crédit

Une grande partie des pêcheurs (95%) a déclaré que les difficultés d'accès au crédit constituent une contrainte pour leurs activités de pêche, tandis que 98% demanderaient un prêt s'ils avaient accès au crédit. Pourtant, 55% des pêcheurs ont pu obtenir un prêt, de la famille (31 %), d'une banque (15 %) ou autres (53 %). Dans la catégorie « autres », on trouve des institutions de microfinance comme l'Institut de microfinance (26%), la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuelle (CLCAM) (19%), l'Association pour la Solidarité des Marchés du Bénin (ASMAB) (8%), les programmes gouvernementaux qui octroient des crédits aux populations (18%), et les groupes de tontine (5%). Malgré le taux (55%) non négligeable de pêcheurs ayant obtenu de prêt, l'accès au crédit pour les pêcheurs reste difficile surtout auprès des banques dont les conditions de prêt sont inadaptées à la pêche (période de recouvrement bancaire très court). La plupart des prêts sont utilisés pour l'achat de bois pour l'acadjá (60%), pour l'achat d'un bateau (16%) ou pour la réparation de bateaux (7%). L'acadjá (38%), le bateau (18%) et la maison (17%) sont les principales garanties fournies (Sonneveld et al., 2018).

Conclusion et implications politiques

Il est aujourd'hui établi que la pêche continentale joue un rôle socio-économique important au Bénin. Cependant, elle ne reçoit pas encore toute l'attention que requiert sa contribution au produit intérieur brut et à la sécurité alimentaire d'une bonne partie des populations. Les principales contraintes qui freinent le développement harmonieux de ce sous-secteur sont la pollution des eaux, la surpêche, les dysfonctionnements liés aux marchés, les vols, et l'accès au crédit. Pour cela, quelques axes stratégiques sont proposés pour réduire ou lever ces contraintes et favoriser un développement durable du sous-secteur. Ces axes stratégiques impliquent:

- Pour les organisations de la société civile et les agences publiques de vulgarisation agricole:
 - Des sensibilisations sur les causes anthropiques et les conséquences de la surpêche et de la pollution des eaux pour une prise de conscience des pêcheurs.
- Pour le gouvernement et les autorités locales:
 - L'amélioration des systèmes de gestion des eaux d'égout des villes;
 - L'amélioration de l'efficacité de la police des pêches en leur donnant plus de moyens pour lutter contre la surpêche, l'utilisation d'engins ou de techniques prohibés de pêche et les cas de vols;
 - L'appui financier au sous-secteur sous forme de fonds de garantie auprès des banques et institutions de microfinance pour faciliter l'accès de cette catégorie d'acteurs socioprofessionnels au crédit.

La mise en œuvre des actions proposées nécessitera des efforts considérables de planification, de coordination, de concertation et de suivi par toutes les parties prenantes au développement de la pêche continentale.

Références

- Canada pêche et océan (2009). Conséquences mondiales de la surpêche, consulté le 10.08/2018 à <http://www.dfo-mpo.gc.ca/international/isu-global-fra.htm>
- Lenntech (2018), Questions les plus fréquentes à propos de l'eau. Consulté le 10/08/2018 à <https://www.lenntech.fr/faq-pollution-eau.htm>
- Rurangwa E., J. van den Berg, P.A. Laleye, A.P. van Duijn, A. Rothuis. (2014). Mission exploratoire: Pêche, pisciculture et aquaculture au Bénin, un quick scan du secteur pour des possibilités d'interventions. IMARES report C072/14. LEI report 14-049.
Sonneveld B., Thoto F. et Houessou D. (2018). Que veut le pêcheur ? Rapport de recherche sur les pêcheurs autour du lac Nokoué et de la lagune de Porto-Novo, Bénin. Amsterdam Centre for World Food Studies/Athena Institute, Vrije Universiteit Amsterdam, Pays-Bas; Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED), Bénin.

Remerciements: Cette note de politique est un produit de connaissance du Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable (ACED) co-développé avec le Amsterdam Center for Word Food Studies avec le soutien financier de l'Organisation Néerlandaise pour la Recherche Scientifique (NWO-WOTRO).

Vous pouvez télécharger les publications de ACED sur



<https://www.aced-benin.org/fr/publications>

Centre d'Actions pour l'Environnement et le Développement Durable

BP 660 Abomey-Calavi, Bénin

T +(229)69362121

E contact@aced-benin.org